



NATIONS UNIES AUB 9 1979

ASSEMBLEE  
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.  
GENERALE  
A/34/103  
1er mars 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Trente-quatrième session  
Point 18 de la liste préliminaire\*

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX  
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Lettre datée du 26 février 1979, adressée au Secrétaire général  
par les représentants permanents de la France et du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Dans une lettre du 13 avril 1978 (A/33/80), nous vous indiquions que, dans la phase d'autonomie interne ouverte aux Nouvelles-Hébrides par les élections du 23 novembre 1977, les Gouvernements britannique et français étaient déterminés à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter la réconciliation entre tous les partis.

Dans cet esprit, les deux Puissances administrantes ont, par la suite, élaboré certaines propositions que M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer français, a présentées publiquement à Port-Vila au mois d'août 1978. Elles ont été pour l'essentiel portées à la connaissance des Membres de l'Organisation des Nations Unies dans la déclaration que le représentant de la France a faite en Quatrième Commission, le 5 décembre 1978 (A/C.4/33/SR.32, par. 49 à 54).

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous faire savoir que, prenant en considération les suggestions qui avaient été ainsi avancées, les différents partis du condominium ont décidé de former un gouvernement d'union nationale. En place depuis le 21 décembre 1978, il se compose de :

M. Gérard Leymang	Premier Ministre	Tan Union
M. Walter Lini	Vice-Premier Ministre, Ministre des affaires sociales	Vanuaaku Pati
M. Guy Prévot	Ministre des finances	Tan Union
M. Maxime Carlot	Ministre des affaires intérieures	Natatok

\* A/34/50.

M. Donald Kalpokas	Ministre de l'éducation	Vanuaaku Pati
M. John Naupa	Ministre de la santé	Vanuaaku Pati
M. Georges Kalkoa	Ministre de l'administration publique	Vanuaaku Pati
M. Aimé Malère	Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme	Manh Na Gri Amel
M. Luke Dini	Ministre des transports, des communications et de l'aviation civile	Manh Na Gri Amel
M. Thomas Ruben	Ministre des ressources naturelles	Vanuaaku Pati

Sans méconnaître les obstacles qui restent encore à surmonter, nous considérons que la mise en place de ce gouvernement constitue un événement qui, de façon décisive, garantit une accession pacifique et harmonieuse du territoire à l'indépendance, prévue pour le début de l'année 1980.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 18 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Jacques LEPRETTE

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Ivor RICHARD

-----